

**Examens :**

Une épreuve écrite de 4 heures comptant pour 75% de la note finale sous la forme de questions rédactionnelles et portant sur les cours qui ont été dispensés.

Une épreuve orale de 10 minutes devant un jury comptant pour 25% de la note finale, 5 minutes sont consacrées à la préparation d'un sujet tiré au sort et 5 minutes consacrées à des questions-réponses avec les membres du jury.

L'examen écrit est national, chaque université est chargée d'organiser les deux sessions d'examen, dont une de rattrapage.